

**30 septembre 1998, Québec**

**Allocution devant le Forum des gens d'affaires de l'Alliance des manufacturiers**

Merci Monsieur le Président-Directeur général.

Madame la Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Je suis content de vous voir aujourd'hui dans notre capitale nationale parce que votre réunion d'aujourd'hui, et le projet de développement local dans lequel vous êtes engagés, est une étape de plus dans ce que j'appellerais la construction de la concertation québécoise. Et avant de vous parler du défi du développement local qui va nous animer au cours des prochains mois, permettez-moi de revenir rapidement sur ce que nous avons accompli ensemble ces dernières années. En mars 1996, dans la conférence socio-économique de Québec, nous avons réuni la plus grande table de concertation que nous ayons connue au Québec. Et nous avons pris une grande décision: celle d'arrêter de nous endetter, celle d'arrêter d'envoyer des factures à nos jeunes. Ça n'a pas été facile. Tous les Québécois ont été mis à contribution, y compris l'entreprise, notamment par sa participation au Fonds de lutte contre la pauvreté. Nous sommes à la veille de la réussite.

Déjà, cette année, le Québec n'a plus de déficit des opérations courantes. Et, dans six mois et un jour, le Québec n'aura plus de déficit du tout. Cette réussite, nous la devons à tous les secteurs de la société et elle a contribué à la baisse des taux d'intérêt, ce qui a un impact positif sur la création d'emplois. Notre route vers le déficit zéro nous a permis, dès cette année, d'augmenter de 500 000 000 \$ le budget de la santé, et nous avons bon espoir que de nouveaux surplus se dégageront d'ici six mois. Nous les allouons en priorité à la santé et à l'éducation. Nous avons aussi dégagé suffisamment de marge pour réduire, dès cette année, l'impôt des particuliers de 500 000 000 \$ et d'exempter complètement d'impôt 200 000 ménages à faible revenu. Second moment fort de la concertation québécoise: le Sommet sur l'économie et l'emploi d'octobre 1996. Nous avons décidé, ensemble, de ne pas nous résigner à un chômage élevé et nous nous sommes fixé un objectif ambitieux, celui de rejoindre et de dépasser, dans les trois ans qui suivent le Sommet, le taux de création d'emplois moyen du Canada. En fait, nous voulons créer au Québec au moins 23 % des emplois du Canada. En ce moment, après deux ans de travail, nous sommes dans la mire.

Nous savons que depuis septembre 1994, depuis que nous sommes au gouvernement, il s'est créé au Québec 180 000 emplois, donc 20 % des emplois du Canada. C'est la meilleure performance d'un gouvernement en 15 ans, c'est-à-dire la meilleure depuis le dernier mandat de René Lévesque. Mais nous voulons faire encore mieux. Et, cette année, nous faisons déjà mieux. Cette croissance de l'emploi a permis de faire reculer la pauvreté au Québec : depuis quatre ans, 103 000 personnes ont quitté l'aide sociale. Un des grands atouts du Québec ces dernières années pour l'emploi, c'est l'expansion de nos exportations.

Depuis 1990, elles ont augmenté de 100 %. Cette année, seulement, elles augmentent encore de 11 %. Nos efforts pour convaincre 2 000 nouvelles entreprises québécoises à exporter d'ici l'an 2 000 portent fruits. Avec l'aide de Monsieur Ponton et de l'AMEQ, il y en a

déjà 600 nouvelles et 2 000 qui se mettent en piste. Les missions commerciales que j'ai eu le plaisir de conduire en Chine et aux États-Unis, celles de Bernard Landry en Amérique latine et de Guy Chevrette en Russie, contribuent à cet effort et à faire savoir au monde qu'ici, on travaille de concert. Pour exporter, pour créer de l'emploi, il faut que l'entreprise investisse.

Au début des années 90, malheureusement, l'investissement privé avait chuté au Québec de 19 %, une chute trois fois plus raide qu'ailleurs au Canada. Depuis quatre ans, nous nous sommes redressés et nous prenons de la vitesse. L'investissement privé a progressé de 32 % en quatre ans, depuis trois ans il croît plus rapidement qu'au Canada, et cette année presque deux fois plus rapidement. Et nous en voulons encore plus. Pour l'investissement, nous avons décidé, au plan national, de ne pas laisser le Québec aux mains des seules forces du marché. Comme toute bonne entreprise, nous nous sommes dotés d'une stratégie de marketing. C'est pourquoi nous avons inventé des outils de prospection et d'accompagnement de l'investissement, comme Investissement Québec; et c'est pourquoi nous avons réinventé un outil que Jean Lesage avait créé: la SGF.

En confiant à la SGF d'ici cinq ans 2 000 000 000 \$ d'actifs, et je précise pour ceux qui ne sont pas familiers avec ces notions qu'un actif, ce n'est pas une dépense, en confiant donc cette somme, nous voulons provoquer pour 10 000 000 000 \$ d'investissements et susciter la création de 75 000 emplois. Je sais que Monsieur Blanchet vous a fait part ce matin de ses projets. Mais la clé du développement économique réside dans la capacité de l'entreprise québécoise d'être compétitive. Déjà, elle affiche une bonne performance : notre économie est la quinzième économie la plus compétitive au monde, nous voulons qu'elle se classe parmi les dix premières.

Nous allons donner un coup de pouce de plus à cette compétitivité en réduisant de 13 % la taxe sur la masse salariale des PME d'ici un an et en la réduisant de 37 % d'ici deux ans. C'est la baisse de taxes à l'entreprise qui aura le plus d'impact positif sur l'emploi. Pour la compétitivité, ce serait aussi une bonne idée que le gouvernement fédéral redonne aux entreprises et aux travailleurs le surplus de leur caisse d'assurance-emploi? Ce n'est pas l'argent du fédéral, c'est votre argent, c'est l'argent des travailleuses et des travailleurs. Nous en avons discuté au Conseil des ministres aujourd'hui et nous pensons que le gouvernement fédéral devrait réduire substantiellement les cotisations des employeurs et des employés, ce qui aurait pour effet de contribuer à l'élan de l'économie et de l'emploi. Mais le surplus fédéral est suffisant pour permettre aussi de consacrer une autre part des surplus à la bonification des prestations d'assurance-emploi, surtout pour les grandes victimes de sa récente réforme, les travailleurs précaires, dont la majorité sont des femmes et des jeunes et les travailleurs saisonniers. On sait bien combien ces types d'emplois sont présents en région et donc combien ces derniers ont été fragilisés par les réformes successives de l'assurance-emploi.

Nous du Québec avons une raison de plus de réclamer une action rapide du fédéral dans ce dossier car l'an dernier nous avons contribué pour un demi-milliard de dollars de plus à la caisse de l'assurance-emploi que ce que nous avons perçu en prestation. Donc ce surplus est aussi notre surplus. Nous, nous avons pris une autre mesure pour la compétitivité de nos entreprises : nous donnons un congé fiscal de cinq ans pour les nouvelles entreprises, un atout majeur. La concertation que nous avons réussi à créer au niveau national, dans 23 comités sectoriels, au niveau régional et maintenant au niveau local, a un autre effet positif

sur notre économie. Parce que nous avons appris à nous parler et à nous comprendre, nous avons réduit le nombre de nos conflits de travail. Au cours des cinq dernières années, il y a eu au Québec 40 % moins de jours perdus pour conflits de travail que chez nos voisins canadiens. Voilà un autre avantage comparatif. Mais la compétitivité n'est pas qu'une question de coûts de production, c'est une question de qualité de main-d'œuvre, et vous savez que la qualité de notre main-d'œuvre est la raison le plus souvent évoquée par les investisseurs étrangers qui choisissent le Québec. Nous avons du retard dans la formation de notre main-d'œuvre, c'est pourquoi nous avons adopté une loi qui prévoit que 1 % de la masse salariale y soit consacré. L'application de cette loi et sa réglementation ont été décidées de concert par les partenaires du marché du travail. Et, trois ans plus tard, les résultats sont là : il y a aujourd'hui au Québec six fois plus d'entreprises qui offrent de la formation qu'avant que nous prenions cette décision. La formation est une des clés de la réussite. On le voit, par exemple, dans le très grand succès de la Cité du multimédia : nous devons faire en sorte que la main-d'œuvre soit au rendez-vous des dizaines d'entreprises qui veulent nous aider à faire du Québec un des centres mondiaux du multimédia, comme nous sommes en train de nous imposer comme un pôle mondial en aérospatiale, en matériel roulant, en biotechnologie, en ingénierie. Ce doit être vrai aussi dans les métiers et dans les techniques, et nous sommes en train de mettre en place des mécanismes plus souples et plus rapides pour que la formation technique et professionnelle de notre système d'éducation réponde plus rapidement aux besoins de l'entreprise, partout sur le territoire.

Pour y arriver, il faut que l'entreprise s'implique, fasse connaître ses besoins. Comment faire cette jonction entre l'entreprise sous toutes ses formes, les formateurs et les chercheurs d'emploi? La réponse, nous l'avons esquissée lors du Sommet d'octobre 1996 et elle est en train de prendre forme, cet automne, dans chaque localité du Québec. Premièrement, il faut simplifier les procédures et instaurer deux guichets locaux, un pour l'entrepreneur, un pour le chercheur d'emploi. Deuxièmement, il faut décentraliser, au niveau local, le plus d'outils possible pour le développement et pour la formation. Ce fut le grand combat de Guy Chevrette, que Jean-Pierre Jolivet va maintenant reprendre à son compte. Troisièmement, il faut donner aux partenaires locaux le pouvoir de décider de leurs priorités locales, de l'allocation de leur budget local, parce que personne ne connaît mieux les besoins, les forces et les faiblesses d'un coin de pays, que ceux qui y travaillent quotidiennement. J'ai dit qu'il fallait donner aux partenaires locaux le pouvoir de décider, je devrais dire aussi qu'ils en ont le mandat. Déjà, 98 Centres locaux de développement sont accrédités au Québec.

D'ici peu, une vingtaine d'autres s'ajouteront. D'ici le printemps, Louise Harel verra à la mise en place des Centres locaux d'emploi qui sont au cœur de sa réforme et qui mettront tous les chercheurs d'emploi, quel que soit leur statut, dans un parcours vers l'emploi. Avec les Clé et les CLD, notre dispositif sera en place. Dans chacun des quelque 125 CLD qui seront en opération dans les territoires de MRC et de communautés urbaines, les décideurs locaux auront la tâche de dresser au cours des prochains mois un Plan local d'action concerté pour l'économie et l'emploi. Il n'y aura pas deux plans identiques. Pas de mur à mur. Chacun devra analyser la situation locale, décider des priorités pour l'aide à l'entrepreneuriat, l'économie sociale, la formation. Mais chacun devra se donner des objectifs concrets, chiffrés, avec des cibles dans le temps. Nous assistons cet automne à une prise de responsabilité locale pour l'emploi, donc à une grande mobilisation pour l'emploi. Vous, des entreprises, allez partager ce pouvoir de décision avec vos collègues des municipalités, du secteur de l'éducation, des syndicats, de l'économie sociale, de l'économie rurale et avec des jeunes. Et nous notons

que, dans ces nouveaux lieux de décision, il y a deux à trois fois plus de femmes qu'auparavant, ce qui est une excellente nouvelle. Chacun va apporter à la table son expérience et son savoir-faire.

Mais vous, des entreprises, avez une responsabilité particulière. Vous détenez en moyenne 15% des sièges aux CLD. Vous êtes ceux qui créent la richesse, qui savent faire fructifier l'investissement, qui savent gérer une entreprise. Votre objectif doit être de faire partager ce savoir, de faire preuve à la fois de rigueur et d'imagination. Vous avez l'esprit d'entreprise, vous devez être contagieux. Depuis quelques années, au Québec, nous avons prouvé que la concertation était un de nos plus grands avantages comparatifs. En tant que chef du gouvernement et avec tous mes collègues, nous avons fait le pari de mettre les décideurs du Québec, non devant leurs intérêts particuliers, mais devant leurs responsabilités collectives. Chaque fois que nous l'avons fait, le Québec a gagné.

Nous allons le faire maintenant dans chaque région et chaque localité, parce que nous voulons que la concertation soit un avantage partout au Québec.

Et pour y arriver, nous avons besoin de vous.

Merci.